

<b>PRESENTS :</b> Duchemin Annie Duchemin Jean-Paul Hauer Georgette Hauer François Magdelaine Agnès Magdelaine Jean Obry Stéphane Ponard Pierre Sauvin Dominique Treffot Jacqueline Treffot Pierre	<b>EXCUSES :</b> Malgoyre Charlotte Monnier Antonin Edwards Peter
---	--

### CONFIRMATION de l'ORDRE DU JOUR (Annie Duchemin)

#### ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU :

*Charlotte Malgoyre : Vice-Présidente sortante*

Nous avons procédé aux élections avec les résultats suivants :

Président : Jean-Paul Duchemin

Secrétaire : Annie Duchemin

Trésorier : Antonin Monnier

Trésorier adjoint : Pierre Treffot

Tous ont été réélus à l'unanimité par les membres présents.

#### ACCORD SUR LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 11 DES STATUTS :

**Article 11- Assemblée Générale Ordinaire.**

*Elle comprend tous les membres de l'association. L'Assemblée Générale ordinaire se réunit chaque année dans le premier trimestre.*

*Le (la) Trésorier (e) rend compte de sa gestion du 1 janvier au 31 décembre de l'année civile écoulée et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée Générale.*

Accepté à l'unanimité les statuts seront communiqués à la sous-préfecture de St-Claude.

#### MISE A JOUR DU COMPTE BANCAIRE au CREDIT AGRICOLE DE

**L'ASMJ** : cette mise à jour sera effectuée prochainement car nous devons leur communiquer le cerfa 13971\*03 (modification du bureau), les pouvoirs bancaires (Trésorier, Président (obligatoire) et trésorier adjoint), ainsi que les nouveaux statuts.

**RELANCE COTISATIONS** : celle-ci sera effectuée prochainement par la secrétaire.

**BILAN DE l'AG** : nous aimerions pouvoir le faire plus au centre du département (Lons par exemple) et si possible dans un restaurant *pour soulager tout le travail que représente la préparation de cette AG* (le Président va demander des devis).

La date de l'AG 2023 a été fixée au samedi 25 mars.

**PROPOSITION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DES MOULINS DE L'AIN et de la SAONE et LOIRE FAITE à l'AG** : communication des coordonnées des adhérents de l'ASMJ à leur association.

Pour des raisons de confidentialité les membres du CA ont voté contre cette possibilité.

Tout le monde peut nous contacter à cette adresse [contact@moulinsdujura.fr](mailto:contact@moulinsdujura.fr) ou en allant sur notre site internet <https://www.moulinsdujura.fr/>

#### QUESTIONS DIVERSES :

Suite à des réunions, des demandes d'aides ....

Le Président a adressé des courriers à :

2 au Maire de Saint-Amour (pour défendre un moulin), l'Epave Seille et affluents, Fondation du Patrimoine, Conseil régional et Drac Bourgogne-Franche-Comté.

La séance s'est terminée à 18 h.

Le Président et la secrétaire.